



actualités générales

Bientôt sans droit mais pas sans soutien

Créé le 09.03.10 à 03h35

Mis à jour le 09.03.10 à 03h35 | 0



Abderrahmane Demmou attend encore une décision de la préfecture. / A. duquesnel / 20 minutes

solidarité Un handicapé privé de solution

Depuis 2003, et un accident vasculaire cérébral, Abderrahmane Demmou est cloué sur un fauteuil roulant. Et à partir de mai, ce ressortissant algérien pourrait être privé de tous droits médico-sociaux en France. Hier, aux côtés du Collectif interassociatif du handicap 31, plusieurs élus de la Haute-Garonne ont apporté leur soutien à cet ancien entrepreneur de 41 ans. Après avoir bénéficié d'un titre de résident étranger « vie privée et familiale », puis « étranger malade », en 2008 la préfecture lui signifie une obligation de quitter le territoire français. Face à la mobilisation de plusieurs élus, la préfecture a indiqué qu'elle allait lui accorder un titre de « visiteur », le privant de toute aide.

Politique de quotas critiquée

Un acharnement aux yeux des associations, d'autant que sa famille réside sur le territoire français. « Lorsqu'il est sorti du coma, il était muet. Aujourd'hui il arrive à s'exprimer, il a suivi des formations, ce qui marque sa volonté d'insertion. On sait très bien qu'en Algérie il ne pourra pas avoir le même suivi lui permettant de progresser », souligne Odile Maurin, de l'association Handi-Social. « Avec la politique de quotas voulue par Eric Besson, il n'y a plus de politique de discernement », enchaîne la députée PS

Catherine Lemorton. Sollicitée hier, la préfecture n'a pas donné suite.

Béatrice Colin

En images / actualités générales

24 heures



► voir le diaporama
► tous les diaporamas



Les articles les plus ...

lus commentés recommandé

• La mère du petit garçon errant à S